



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi trente juin, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal à Semoy, sous la présidence de M. Laurent BAUDE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2023

Présents :

Laurent BAUDE – Patricia BLANC – Jean-Louis FERRIER – Christophe SARRE – Chahrazede BENKOU NAVARRO – Hervé LETOURNEAU – Philippe RINGUET – Elisabeth GUEYTE – Nathalie RODRIGUES – Francis RODRIGUES – Stéphanie DARDEAU – Linda LOISEL – Amandine LOUIS – Robert FENNINGER – Martine AIME – Stéphanie HOUDAS – Anne-Sophie FABRE

Absents excusés : Sana CHENET-CHELDA – Jean-Paul LEGAL – Olivier MORAND – Rabah LOUCIF – Christelle LEGENDRE – Hugo LEMAITRE

Pouvoirs :

Jean-Paul LEGAL a donné pouvoir à Laurent BAUDE
Olivier MORAND a donné pouvoir à Stéphanie DARDEAU
Rabah LOUCIF a donné pouvoir à Jean-Louis FERRIER
Christelle LEGENDRE a donné pouvoir à Linda LOISEL
Hugo LEMAITRE a donné pouvoir à Christophe SARRE

Secrétaire de séance : Amandine LOUIS

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Pouvoirs :	5
Ont voté :	
Pour	22
Contre	
Abstention	

50/23 – TARIFICATION DES SEJOURS ET DES ANIMATIONS JEUNES : VACANCES D'ETE 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis plusieurs années, la Commune organise des campings et des animations quotidiennes pendant les vacances d'été pour les enfants et pour les adolescents.

L'an dernier, un séjour de vacances en commun avec les villes de Mardié et Boigny sur Bionne a pu être proposé aux jeunes de 11 à 14 ans. Ce partenariat, n'ayant pas pu se renouveler cette année, la ville de Semoy propose un séjour aux jeunes à l'Étang des bois à Vieilles Maisons sur Joudry (45260). Comme en 2019, il est proposé des tarifs basés sur le taux d'effort. Le camping est confirmé à partir de 12 enfants inscrits.

A partir du 2° enfant inscrit aux campings : 10% de réduction pour chaque enfant supplémentaire.

Les tarifications proposées pour l'été 2023 sont les suivantes :

GRUPE DES ADOS

Base de loisirs de l'étang des bois Vieilles Maisons sur Joudry (45260) du 17 au 21 Juillet. Le coût du séjour est calculé sur la base de 16 enfants, soit 329.69 €

Tarif plancher	Taux d'effort	Tarif plafond
135.00 €	16.50 %	210.00 €

Les familles hors commune	
Camping	329.69 €

Ceci étant exposé,

Vu l'avis favorable de la commission finances/ressources humaines du 19 juin 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER les tarifs sus mentionnés pour les séjours et les animations de l'été 2023.**

Fait à Semoy, le 30 juin 2023

Le président de séance,

Laurent BAUDE

Maire



La secrétaire de séance,

Amandine LOUIS

Conseillère municipale



Transmission au contrôle de légalité le : **06 JUIL. 2023**

Publication numérique le : **06 JUIL. 2023**

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voies de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception par le représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité
- date de publication et/ou de notification